

Nauvelles, le 13 novembre 1919.



À Monsieur le Préfet du Cantal, à Aurillac.

Monsieur le Préfet,

Le nommé Crueghe, Gérard Marie Christophe, soldat demobilisé de la classe 1915, actuellement sans profession en résidence à Viers Bas, commune de Nauvelles Cantal, a l'honneur de solliciter de votre grande obligeance la délivrance d'un passe port pour se rendre du lieu de sa résidence à Ciempozuelos, Madrid Espagne pour y reprendre la profession d'Employé de Commerce qu'il y exerçait avant son incorporation dans l'Armée.

Avec ses remerciements d'aignez agréer,

Monsieur le Préfet

L'hommage de tout son respect.

Fait pour avis favorable et pour légalisation de la signature de M^r Crueghe Gérard Marie-Christophe, apposée ci-dessus.

Mairie de Nauvelles le 13 novembre 1919

Le Maire,

Bruysson